

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices, annonces, titulaires et ordo des fidèles. — II Société d'une messe. — III Le Clerge pascal. — IV Révérend Père Judge, au Kloudyke. — V Profession religieuse. — VI Divers indults. — VII Les Paques de grand-papa. — VIII Cérémonie religieuse au Couvent de Lachine. — IX Apostolat de la prière ou Ligue du Sacré-Cœur. — X Ordination. — XI Livres à l'index. — XII Aux prières. — XIII A travers nos échanges.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Dimanche le 2.* — A 8 heures, confirmation ; à 10 heures, messe pontificale suivie de la bénédiction papale ; à 3,15 heures, vêpres pontificales suivie du salut.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 2 avril

On annonce la fin du temps pascal et le premier vendredi du mois.

J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 16 avril

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité du titulaire de l'Annonciation de la sainte Vierge (Oka).

J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 2 avril

Fête de Pâques, *double de 1e cl.* ; messe et vêpres de la fête. A la fin des vêpres, le *Regina cæli* remplace l'*Ave Regina* jusqu'à la Sainte-Trinité.

J. S.

Société d'une messe

Archevêché de Montréal, le 28 mars 1899.

M. l'abbé Pierre Giroux, curé démissionnaire de Saint-Hubert, décédé hier à l'Hôtel-Dieu de Montréal, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

J.-E.-EMILE ROY, ptre.,
Assistant-chancelier.

LE CIERGE PASCAL

A quelle époque remonte la *Bénédition du Cierge pascal*, une des plus belles et des plus instructives cérémonies du Samedi-Saint ? Parmi les liturgistes, les uns, comme Amalaire, en attribuent l'institution au pape saint Zosime, qui fut élu en 417 ; les autres au pape Théodore I ; plusieurs même à saint Ambroise. Baronius pense que ce rite sacré est antérieur au Ve siècle et que Zosime ne fit qu'étendre à toutes les églises une cérémonie qui se pratiquait seulement dans les basiliques majeures. C'est ce que l'on pourrait conclure de ces paroles du *Liber pontificalis* inscrites au Bréviaire (Supplément pour le Clergé de Rome, 9 février) : « Zosime... accorda la faculté de bénir le Cierge pascal dans les paroisses. »

La bénédiction du Cierge pascal est le glorieux privilège du diacre, même en présence du prêtre et de l'évêque. « Les interprètes de la sainte liturgie nous enseignent que le diacre représente en ce moment Madeleine et les autres saintes femmes qui eurent l'honneur d'être initiées les premières, par le Christ lui-même, au mystère de sa résurrection, et furent chargées par lui, malgré l'infériorité de leur sexe, d'annoncer aux apôtres qu'il était sorti du tombeau et qu'il les précéderait en Galilée. »

Ce Cierge doit être fait avec « la cire que la mère abeille a produite », comme il est dit dans les paroles même de la liturgie. Le diacre, durant la fonction sacrée, y enfonce cinq grains d'encens, qui ont été bénits à la porte de l'église, après le feu nouveau ; ils représentent, par leur nombre, les cinq plaies du divin Crucifié, et, par leur emploi, les parfums dont Joseph d'Arimathie embauma le corps du Sauveur.

Une tradition très ancienne nous apprend que l'on gravait des inscriptions sur le Cierge pascal, ou que l'on y attachait des tablettes dites pascales ou ecclésiastiques, sur lesquelles étaient marquées les époques les plus importantes : création du monde, naissance de Jésus-Christ, fondation de chaque église, date du pontificat du pape, de l'élection de l'évêque du règne du roi, indiction, épacte, nombre d'or, lettre domini cale, ordre des fêtes mobiles.

Le chandelier destiné à recevoir le Cierge pascal est lui-

même, dans en deux, entr Saint-Jean-de un chapiteau Saint-Paul-ha datant du XI

Le temps p divins offices romain, il é l'octave de P il fut décrété solennelle, d décision du p et fêtes, de de l'évangile symbole de J encore ici-ba ciel.

DES let de S nous de la compagn

La vie du lointaines régic héroïques, acc entier oubli de les catholiques les lèvres s'écl piété. sa foi vi que, son hum son entente de Les funéraill

même, dans certaines églises, un véritable monument. Citons-en deux, entre autres, qu'il nous a été donné de voir. Celui de Saint-Jean-de-Latran, à Rome, est une colonne de bronze avec un chapiteau et sa base posée sur le dos d'un lion. Celui de Saint-Paul-hors-les-murs est une magnifique colonne de marbre datant du XIIe siècle.

Le temps pendant lequel le Cierge pascal figurait allumé aux divins offices a varié dans les diverses églises. D'après un Ordre romain, il était admis à répandre sa lumière durant toute l'octave de Pâques. D'après les Annales des Frères-Mineurs, il fut décrété, en 1263, qu'on l'allumerait, au moins à la messe solennelle, de Pâques à l'Ascension. Actuellement, depuis la décision du pape saint Pie V, il brûle aux offices des dimanches et fêtes, de Pâques à l'Ascension, et on l'éteint après le chant de l'évangile de cette dernière solennité ; car ce cierge étant le symbole de Jésus-Christ ressuscité et passant quarante jours encore ici-bas, doit disparaître avec le Sauveur montant au ciel.

A. BOULOUMOY.

REVEREND PERE JUDGE

Au Klondyke

DES lettres envoyées à leur supérieure générale par les Sœurs de Sainte-Anne de Lachine, établies à Dawson, Y. T., nous apprennent la mort du Rév. Père Judge, religieux de la compagnie de Jé-us.

La vie du regretté défunt, surtout depuis son arrivée dans ces lointaines régions, n'a été, à proprement parler, qu'une série d'actes héroïques, accomplis avec la plus admirable simplicité et le plus entier oubli de soi-même. Aussi sa mort cause-t-elle, également chez les catholiques et les protestants, un profond regret ; et de toutes les lèvres s'échappe un intarissable concert de louanges, redisant sa piété, sa foi vive, sa charité sans bornes, son dévouement apostolique, son humilité, ses admirables qualités du cœur et de l'esprit, et son entente des affaires.

Les funérailles du *bon père* ont pris les proportions d'une démon-

tration publique de respect et de reconnaissance. C'est au milieu d'une émotion indescriptible que ses restes mortels ont été déposés dans la crypte de l'église, où il avait souvent exercé les fonctions sacerdotales, après en avoir dressé lui-même le plan, surveillé la construction et payé tous les frais.

Le vénérable religieux est mort jeune ; il avait quarante-neuf ans seulement. Un labeur ardu, des privations incroyables, plusieurs graves accidents dont il fut victime dans ses courses apostoliques, eurent bientôt fait de miner et d'user complètement sa frêle constitution.

Le désir le plus ardent de sa jeunesse cléricale avait été d'entrer dans la compagnie de Jésus ; il tenta de le mettre à exécution. Mais en vain, sa faiblesse était trop grande. Plus tard, cependant, un nouvel essai vint mettre le comble à son bonheur : il put prononcer ses vœux. Entre temps, il pratiqua pendant plusieurs années la profession d'architecte aux Etats-Unis, son pays de naissance.

Trois oblats, les RR. PP. Gendreau, Desmarais et Corbeil, succèdent au Père Judge, à la desserte de l'église catholique de Dawson.

Mais c'est le Père René, un de ses frères en religion, qui devient son légataire universel, et qui prendra, de concert avec les religieuses de Sainte-Anne, la direction de l'Hôpital Sainte-Marie, que le défunt venait d'achever et qui était vraiment son œuvre de prédilection.

C'est là qu'il demeurait, couchant sur la dure dans une pauvre et froide cellule ; c'est là qu'il vient de mourir en odeur de sainteté, au milieu de ses chers malades, catholiques et protestants, venus de tous les coins du monde à la recherche de l'or du Klondyke.

Dans cette maison, combien d'âmes le Père Judge et ses aides, les Sœurs de Sainte-Anne, dévouées religieuses accourues du Canada, ont ramenées à Dieu ! aux pratiques de la foi !

Quelques chiffres donneront une idée du bien qui se fait dans cet Hôpital.

Pour subvenir aux dépenses de construction, d'installation et d'entretien de cet asile de la charité, qui n'existe que depuis deux ans à peine, le Père Judge a dû contracté personnellement une dette de \$71.000, et cela dans un pays où l'or abonde.

Pendant que les autres ne pensent qu'à s'enrichir, c'est ainsi que nos prêtres, nos religieux et nos religieuses se sacrifient et se dévouent, uniquement pour soulager les souffrances et convertir les âmes.

Heureusement être soldée avec le défunt avait

La perte était bien grande ; bientôt consolé et par la visite même, au pri

E 24 m. Provi

Ont reçu le chapelain de Melles IIé Catherine-Mphine Camp Blanche Laf Claude, Juli Cloutier, Ma Alma Benoit

La professi protonotaire

Ont pronon Melles Ma

River, Mont Denis-de-Ka

Rodriguez ;

Cora-Emely Missouri ; E

Saint-Henri-de Trente ; E

socket ; Albi machiche ;

L'Acadie. Ont pronon

Heureusement la dette contractée pourra, on l'espère du moins, être soldée avec le produit de la vente de certaines propriétés que le défunt avait acquises dans sa prévoyance.

La perte éprouvée par les Sœurs de Sainte-Anne de Dawson est bien grande ; mais la Providence leur reste. Et puis elles seront bientôt consolées par l'arrivée au milieu d'elles du Rév. Père René, et par la visite de leur supérieure générale qui a résolu d'aller elle-même, au printemps, porter secours à ses filles dévouées.

PROFESSION RELIGIEUSE

LE 24 mars, avait lieu à la Maison-Mère des Sœurs de la Providence, une importante cérémonie religieuse.

Ont reçu le saint habit des mains de M. l'abbé T. Gervais, chapelain de la communauté :

Melles Hélène Routh, Philomène Giroux, Lauretta Kelly, Catherine-Mary Rooney, Luella Flynn, Félicité Brunesu, Joséphine Campeau, Pauline Bouthiller, Eugénie Frève, Marie-Blanche Lafleur, Valérie Thibault, Céline Benoît, Amanda Claude, Julie Morin, Malvina Plisson, Léa Paradis, Marie Cloutier, Marie-Anne Gingras, Eudoxie Deslongchamps, Rose-Alma Benoît, Rose-Anna Ferdais et Poméla Comtois.

La profession religieuse a été présidée par Mgr Z. Racicot, protonotaire apostolique.

Ont prononcé les premiers vœux :

Melles Mary Murray, dite Sœur Marie-Laurent, de Priest River, Montana ; Oranna Garon, dite Sœur Silvère, de Saint-Denis-de-Kamouraska ; Azélie Savaria, dite Sœur Alphonse-Rodriguez ; Ernestine Rioux, dite Sœur Placidie, de Montréal ; Cora-Emely Burgee, dite Sœur Marie-Odile, de Saint-Louis, Missouri ; Elisabeth Crépeau, dite Sœur Pierre-Gonzalès, de Saint-Henri-de-Mascouche ; Elvine Lizotte, dite Sœur Siméon, de Trente ; Eugénie Allaire, dite Sœur Marie-Alfred, de Woonsocket ; Albina Gérin-Lajoie, dite Sœur Pierre-Baptiste, d'Yamachiche ; Alice Brosseau, dite Sœur Thérèse d'Avila, de L'Acadie.

Ont prononcé les vœux perpétuels :

Les Sœurs Evéline Savoie, dite Sœur Marie du Cénacle ; Marie-Anne Trudel, dite Sœur Hilarie ; Edouardina Lambert, dite Sœur Marie de la Salette ; Hermine Carrière, dite Sœur Hélène de la Croix ; Angéline Hébert, dite Sœur Marie du Saint-Esprit ; Anaïs Trudel, dite Sœur Philémon ; Hedwidge Dion, dite Sœur Stanislas-Kostka ; Delphine Lavigne, dite Sœur Marguerite du Sacré-Cœur ; Georgina Côté, dite Sœur Gabriel-Archange ; Valentine Roy, dite Sœur Marie-Clotilde ; Régina Villeneuve, dite Sœur Joseph-Honoré ; Delmina Simard, dite sœur Marie de Bethléem.

Le sermon de circonstance a été prêché par M. l'abbé Roméo Lamarche, aumônier des Dames du Sacré-Cœur, et le saint sacrifice, célébré par Mgr Racicot.

Cette touchante cérémonie fut couronnée par la rénovation solennelle des vœux de toutes les religieuses professes et par le chant du TE DEUM.

DIVERS INDULTS



Mgr Archevêque de Montréal a reçu de Rome, en ces derniers temps, quelques indults que nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs.

Les prières des Quarante-Heures

Comme dans quelques églises et chapelles de ce diocèse, à cause de l'exiguïté des lieux ou de la pauvreté, la pompe extérieure du culte ne répond pas toujours à la piété des fidèles, Mgr l'archevêque a demandé au Saint-Siège la faculté de pouvoir permettre, suivant les règles de la prudence : 1 — que la messe principale, les trois jours des Quarante-Heures, puisse être chantée ou dite sans ministres sacrés ; 2 — que les messes puissent être célébrées sur l'autel de l'exposition, quand il n'y a pas un autre autel convenable.

Or, le Saint-Père, le 17 janvier 1899, a accordé, pour dix ans, la faveur demandée. « attentis expositis specialibus locorum circumstantiis, benigne indulisit pro gratia juxta preces, ad decennium, dummodo omnia, debita cum decencia, acea qua par est veneratione fiant. » Et dans une lettre accompagnant cet indult, Son Eminence le cardinal préfet de la Propagande dit : « Verum quum praedictum

privilegium r
tantias sit cor
prudencia et c
Ce n'est do
servir de ce p
Mgr l'archevê

Ann

L'anniversa
Montréal et à
publiquement
même jour, c'e
servandam un
suarum consec
lensi, deincep
Canadensis ex
tim tum solen
(Indult du 30
être en vigneu

Indulg
Notr

A la dema
vier 1899, de
Notre-Dame
réal.

Aux condit
prières pour le
Pontife, il est
et de l'autre s
res : et cela à

En outre,
dites chapelle
gagner, à chaq

Ces indulg
dult est pour

Sa Grandeu
l'indult, l'indu

privilegium rubricis sit contrarium et non nisi ob speciales circumstantias sit concessum, Amplitudo Tua eodem utatur cum magna prudentia et cautela. »

Ce n'est donc que dans les cas de vraie nécessité que l'on pourra se servir de ce privilège, et il faudra en avoir obtenu l'autorisation de Mgr l'archevêque.

Anniversaire de la dédicace des églises

L'anniversaire de la dédicace de toutes les églises consacrées, à Montréal et à Valleyfield, sera désormais célébré, soit privément soit publiquement, par le clergé tout entier de ces deux diocèses, le même jour, c'est-à-dire, le deuxième dimanche de juillet. «ad servandam uniformitatem anniversarium Dedicacionis omnium ecclesiarum consecratarum, in dioecesis Marianopolitana et Campivallesi, deinceps celebretur, sicut in plerisque dioecesisbus regionis Canadensis ex indulto fieri consuevit, ab universo clero tum privatim tum solemniter, eadem die, nimirum secunda Julii dominica. » (Indult du 30 janvier 1899). Le présent indult ne commencera à être en vigueur que l'an prochain.

Indulgences accordées pour les sanctuaires de Notre-Dame de Bonsecours et de Lourdes

A la demande de Mgr Bruchési, Léon XIII a accordé, le 31 janvier 1899, des indulgences spéciales en faveur des sanctuaires de Notre-Dame de Bonsecours et de Notre-Dame de Lourdes à Montréal.

Aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et de prières pour la propagation de la foi et aux intentions du Souverain Pontife, il est accordé une indulgence plénière aux fidèles de l'un et de l'autre sexe qui visiteront l'un ou l'autre de ces deux sanctuaires : et cela à quatre jours qui pourront être choisis à volonté.

En outre, les mêmes fidèles qui visiteront l'une ou l'autre des dites chapelles et y prieront pieusement comme ci-dessus, pourront gagner, à chaque visite, une indulgence partielle de cinquante jours.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire. L'indult est pour sept ans.

Sa Grandeur a choisi elle-même les jours où, suivant la teneur de l'indult, l'indulgence plénière peut être gagnée. Ces jours sont, pour

le sanctuaire de Notre-Dame de Bonsecours : le 24 mai, le 15 août, le 8 septembre et le 8 décembre ; pour celui de Notre-Dame de Lourdes : le 11 février, le 25 mars, le 16 juillet et le 8 décembre.

Chemin de la croix

En réponse à une demande faite par Mgr l'archevêque de Montréal, Son Eminence le cardinal préfet de la Propagande a déclaré, le 1 avril 1898, que pour gagner les indulgences du chemin de la croix, fait en public dans les maisons religieuses, les collèges ou les écoles, la présence d'un prêtre n'est pas requise ; toute autre personne : un religieux, une religieuse ou un élève, peut diriger le pieux exercice.

J.-E.-E. R., *ptre.*

LES PAQUES DE GRAND-PAPA



EST samedi, veille de la Quasimodo ; assis sur une chaise, le grand-père tisonne tristement le feu de bois qui meurt sur ses chenets dorés.

Méthodiquement, il accule au fond du foyer la grosse bûche aux trois quarts consumée et réunit sous elle tous les tisons perdus dans la cendre : *Allons ! prends donc, animal !...* mais la bûche résiste et n'envoie dans la cheminée qu'une grosse bêtasse de fumée, où s'allument, de seconde en seconde, comme des velléités impuissantes, quelques petites étincelles aussitôt éteintes.

— Tiens ! t'es comme moi, t'es trop vieille !

Et, se reversant sur sa chaise, croisant ses jambes au-dessus de la cendre brûlante, il se met à songer, les yeux perdus au plafond...

Il est triste le grand-père, et il sent qu'on est triste aussi autour de lui..... Depuis quinze jours, la maison sue la mélancolie ; on ne dit rien évidemment, sa fille et son gendre s'efforcent même de rire et de plaisanter pendant les repas : mais, rires et plaisanteries sonnent faux. Il n'y a pas jusqu'à la petite Germaine qui, ce matin, en apportant le chocolat à son grand-papa, avait un air grave. Il l'a bien observée, pendant qu'avec sa cuillère, elle écartait la crème moirée qui couvrait la tasse, on eût dit que ses longs cils d'enfant se tenaient obstinément baissés pour ne pas laisser deviner un reproche... un

reproche d'un reproche serait fait

— Evident ils m'aime un païen.

D'ailleurs œil qu'elle il y a trent

Là-dessu — Trente Et, mentale Colonel e ne fait pas ment !

Et il se r

— Et voi encore à ça genoux, là, j'en aurais levant son n ment ses lui plongeon !...

« Ah ! ma cl

Et puis, q on n'est pas pas la foi ; j mais il y a d serait-elle en jouer la com

« Mon « Faut que embêtés ici p mais je le voi de me regard

reproche dans ses grands yeux qui ne savent pas mentir... et un reproche à son cher bon grand-père, pour lequel elle se serait fait couper en tout petits morceaux !...

— Evidemment, murmura-t-il, tout ce monde-là est pieux ; ils m'aiment et ne veulent pas s'habituer à l'idée que je suis un païen.

D'ailleurs, je ne suis pas logique : je verrais d'un mauvais œil qu'elles ne fassent pas leurs devoirs à Pâques... et moi... il y a trente ans que je n'ai pas fait les miens !

* * *

Là-dessus il reprit les pincettes.

— Trente ans ?... qu'est-ce que je dis ! ça en fait trente-huit ! Et, mentalement, il récapitula :

Colonel en 1878... capitaine en 70... marié en 62... non, ça ne fait pas tant ; ça fait trente et un an seulement !... *seulement !*

Et il se mit à sourire avec un air singulier.

— Et voilà pourquoi je ne peux pas y revenir. Je pensais encore à ça, dimanche dernier, à la messe... Aller me mettre à genoux, là, sur ces marches... devant tout le monde !... Non, j'en aurais une attaque d'apoplexie ! je vois d'ici le gros Mathias levant son nez de dessus son paroissien, essuyant précipitamment ses lunettes : « Pas possible !... le commandant qui fait le *plongeon !...* » Et Mme Schnorr soupirant tout bas à sa voisine : « Ah ! ma chère, Dieu est bon ! »

Et puis, quoi ? si c'était ma conviction, j'irais, car après tout, on n'est pas un lâche. Mais voilà, au fin fond du fond, *je n'ai pas la foi* ; je n'ai jamais bien voulu aller au fond des choses, mais il y a de ça. Et alors, quoi ? Ma pauvre petite Germaine serait-elle encore plus gentille, je ne peux pourtant pas aller jouer la comédie et faire un sacrilège pour la contenter !...

* * *

Paris, 31 mars 1893.

« Mon cher abbé,

« Faut que vous me tiriez une épine du pied. Ils sont tous embêtés ici parce que je ne fais pas mes Pâques. Ils le cachent, mais je le vois bien. Il n'y a pas jusqu'à mon chien, qui a l'air de me regarder avec des yeux de reproche. Or, vous savez, je

suis de la génération des 48, c'est-à-dire que je vous estime énormément, vous et vos affaires ; mais, au fond, franchement, j'ai pas une foi formidable. Vous ne l'ignorez pas, puisque vous m'avez traité de *vieil hérétique* l'autre jour en faisant notre cent de piquet. Dans ces conditions-là, faut-il faire mes Pâques ? Si vous me dites *oui*, je les fais demain matin, au risque de suffoquer Mathias, et de voir ma vieille bonne partir à pied à Jérusalem en pèlerinage de reconnaissance.

« C'est grave, ce que je vous demande là ; j'ai derrière moi toute une vie d'honneur et de loyauté, ne me faites pas faire une hypocrisie ; au 1er zouaves on n'a jamais connu ça !

« Votre vieux colonel,

« Napoléon B... »

* * *

« Mon vieil ami,

« Vous faire commettre une hypocrisie, à vous ? Jamais ! Vous n'avez pas la foi ?... Taisez-vous donc ! Au temps de Clovis, vous auriez, vous aussi, tiré votre coupe-choux en disant :

« Que n'étais-je là avec mes *chacals* ! » Seulement, sur cette foi-là, il y a une masse de choses, des préjugés, etc., etc. Vous avez oublié votre théorie, et vous n'osez pas constater que Germaine en sait plus long que vous là-dessus.

« J'arrive au fait. Ne communiez pas demain ; il faut avoir le temps de meubler tout ça pour le bon Dieu ; seulement, tous les soirs, avant de vous coucher, vous vous mettez à genoux, vous entendez, à *genoux*, devant le crucifix qui a reçu le dernier soupir de votre femme. — Je sais qu'il est à la tête de votre lit — et vous lui ferez une prière dans ce genre :

« Mon Dieu, s'agit pas de ça ! faut que vous me tendiez la perche. Il y a une masse de mes camarades qui pratiquent ; il y en a même, et des meilleurs, qui ont été de vrais *calotins*, de Sonis, Courbet, Miriba ! et autres. Faut que vous me fassiez voir clair dans toutes ces histoires-là ! L'arbre tombe où il penche, je veux tomber du bon côté ; seulement montrez-le moi. Et puis toi, ma pauvre bonne Louise, qui étais si pieuse, tu dois être au ciel, je compte sur toi pour pousser à la roue !

« Ainsi soit-il. »

« Samedi matin je serai chez vous, je vous montrerai com-

ment on se
sur le front
suis de ceux

Dimanche
Debout de
père se rase,
gereux.

Vlan ! un
autre... sous
templier, ma

Enfin, c'est
en soufflant à
quelque chose

Il se retourne
comme un b
lequel s'épar
Elle a un air

— Bonjour

— Bonjour

— T'as bien

— Oui, mo

— Veux-tu

— C'est ça

Le grand-p
genoux sur lu
semble mettre
ange venu là
malin, et il y
yeux bleus.

— Comme t

— Hum !!!

— Faudra-t

— Non... a

Et Germaine
toutes ses dents
« Tiens, tu es le
brasse... de la

ment on se confesse ; et dimanche vous mettez du bonheur sur le front de tous ceux qui vous aiment, et vous savez si je suis de ceux-là ! »

L'abbé N...

* * *

Dimanche matin.

Debout devant sa glace, les bretelles pendantes, le grand-père se rase, mais sur sa figure il y a une foule d'endroits dangereux.

Vlan ! une boutonnrière !... juste sous le nez. Vlan ! une autre... sous le menton. Pour un peu il jurerait comme un templier, mais il se retient tant qu'il peut.

Enfin, c'est fini... Et pendant qu'il s'essuie énergiquement en soufflant au travers de ses moustaches, il sent qu'il se passe quelque chose à sa bretelle de droite.

Il se retourne, c'est Germaine, Germaine en personne, fraîche comme un bouton de rose, dans son petit peignoir clair, sur lequel s'éparpille en boucles dorées la soie de ses cheveux. Elle a un air tout décidé ce matin :

— Bonjour, papa.

— Bonjour, mon lapin.

— T'as bien dormi, papa ?

— Oui, mon canard.

— Veux-tu que je te fasse la raie ?

— C'est ça et mon nœud de cravate par-dessus le marché.

Le grand-père s'est assis dans un fauteuil, et Germaine, à genoux sur lui, reçoit en pleine figure le joli soleil d'avril, qui semble mettre un nimbe d'or autour de sa tête. On dirait un ange venu là pour tout préparer, mais un ange excessivement malin, et il y a tout un monde de diplomatie au fond de ses yeux bleus.

— Comme tu vas tôt à la messe, aujourd'hui !

— Hum !!! hum... entonne le colonel.

— Faudra-t-y t'apporter ta tasse de chocolat avant la messe ?

— Non... après...

Et Germaine, qui a compris, sourit doucement en montrant toutes ses dents du fond, lui noue ses deux bras autour du cou : « Tiens, tu es le meilleur de tous les bons-papas !... et je t'embrasse... de la part du bon Dieu ! »

—————

CEREMONIE RELIGIEUSE

Au Couvent de Lachine

SAMEDI, 25 mars, en la fête de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie, Mgr L.-M. Dupas, protonotaire apostolique et curé de Cohoes, a présidé une cérémonie de vêture et de profession dans la chapelle des Sœurs de Sainte-Anne, à Lachine.

Ont reçu le saint habit : Melle Bellende Portelance, de Saint-Eugène, dite Sr M.-Dominica ; Melle Maria Goulet, de Saint-Lin, dite Sr M.-Thérèse ; Melle Adolpha Castonguay, de Vaudreuil, dite Sr M.-Aimée du Saint-Sacrement ; Melle Rebecca Lachapelle, de Saint-Remi, dite Sr M.-Catherine du Sacré-Cœur ; Melle Rose-Anna Charbonneau, de Saint-Jérôme, dite Sr M.-Victoire ; Melle Rose-Anna Giguère, de la Rivière-des-Prairies, dite Sr M.-Marguerite de Florence ; Melle Alma Bonenfant, de Saint-Remi, dite Sr M.-Joseph du Précieux-Sang ; Melle Joséphine Lamoureux, de Worcester, Mass., dite Sr Marie-Anne-Ida ; Melle Eva Gérard, des Trois-Rivières, dite Sr M.-Angéline de la Croix ; Melle Eva Durivage, de Saint-Edouard, dite Sr M. de l'Incarnation ; Melle Antoinette Bonneville, de Saint-Remi, dite Sr M.-Rose de Lima ; Melle Julia Sicard, de Saint-Ambroise-de-Kildare, dite Sr M.-Claire du Saint-Sacrement ; Melle Adelaïde Duval, de la Longue-Pointe, dite Sr M.-Jean-Baptiste de Jésus ; Melle Philomène Paiement, de la Pointe-Claire, dite Sr M.-Camille de Lellis ; Melle Edwina Théoret, de l'Île Bizard, dite Sr M.-Joseph-Anne ; Melle Eulalie Levasseur, des Trois-Rivières, dite Sr M.-Marguerite de Jésus ; Melle Lumina Dugas, de Saint-Jacques-de-l'Achigan, dite Sr M.-Aimé du Sacré-Cœur ; Melle Marie Poirier, de Saint-Cléophas, dite Sr Marie-Stanislas de Jésus ; Melle Emma Graton, de Saint-Victor d'Alfred, dite Sr M.-Irma ; Melle Marie-Louise Pichette, de Saint-Cléophas, dite Sr M.-Claude, *novices de cœur* —

Melle Azilda Fontaine, de Montréal, dite Sr M.-Céline ; Melle Emma Fontaine, de Sainte-Cécile-de-Milton, dite Sr M. de tous les Saints ; Melle Marie-Ange Paquette, de Saint-Henri de Montréal, dite Sr M.-Angèle du Calvaire ; Melle Anna Fournier, de Saint-Thomas-de-Montmagny, dite Sr M.-Madeleine de Jésus ; Melle

Eugénie Lap
Melle Philom
Délia Nault,
Justine Bea
Sacré-Cœur ;
Chertsey, dite
Vankleck Hi

Ont pronon
Sr M.-Lauren
sœurs de cœur

Ont pronon
Sr M.-Max
Sr M. des S

Hermeline, sa

Le sermon
gnifique rapp

soumission de
Plusieurs m
nie.

Apostola

Intention gé

La

DIVIN CO
de MA
cette journée,
intentions pou
sur l'autel.

Je vous les c
le dénuement
Résolution ap
victimes par no

Eugénie Laperle, de Saint-Venand-de-Hereford, dite Sr M.-Georgie ; Melle Philomène Lachapelle, de Saint-Côme, dite Sr M.-Julien ; Melle Délia Nault, de Manville, R. I., dite Sr M.-Pierre-Célestin ; Melle Justine Beaulieu, de Sainte-Françoise, dite Sr M.-Mathilde du Sacré-Cœur ; Melle Rose-Anna Riopelle, de Saint-Théodore-de-Chertsey, dite Sœur M.-Rose-Emélie ; Melle Elisabeth Mainville, de Vankleck Hill, *novices coadjutrices*.

Ont prononcé leurs vœux temporaires :

Sr M.-Laurentia, de Montréal, et Sr M.-Honorius de Cohoes, N.-Y., *sœurs de chœur*.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels :

Sr M.-Maximilien et Sr M.-Marcellin, *sœurs de chœur* —

Sr M. des Sept-Douleurs, Sr M.-Zépherine, Sr M.-Justine, Sr M.-Hermeline, *sœurs coadjutrices*.

Le sermon prêché par M. l'abbé W. Hébert, S. S., a été un magnifique rapprochement de la vie religieuse avec l'humilité et la soumission de la sainte Vierge dans le mystère de l'Annonciation.

Plusieurs membres du clergé assistaient à cette imposante cérémonie.

Apostolat de la Prière ou Ligue du Sacré-Cœur

Intention générale pour le mois de mars 1899, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape :

La pauvreté des religieuses en Italie

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

DIVIN Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier, pour que vous preniez en pitié le dénuement des pauvres religieuses d'Italie.

Résolution apostolique : Venir au secours de ces vénérables victimes par nos aumônes et nos prières.

ORDINATION

SAMEDI, le 18 mars, dans la cathédrale, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Diacres :

Pour l'ordre des Franciscains : les frères Vincent et Eugène-Marie.

Prêtre :

Pour le diocèse d'Hartford : M. M.-P. Hart.

LIVRES A L'INDEX

LN décret de la Sacrée Congrégation de l'Index, publié par ordre du Pape, met au catalogue des livres prohibés les ouvrages suivants :

Dogmatique catholique, en 6 volumes, par M. l'abbé Herrmann Schell, docteur en théologie et philosophie, professeur d'apologétique à l'Université de Wurzburg. — Paderbon, Ferdinand Schoning, 1889-1893 (ouvrage écrit en allemand).

La Vérité divine du Christianisme, en 4 volumes, par le même auteur. — Paderbon, Ferdinand Schoning, 1895-1896 (ouvrage écrit en allemand).

Le Catholicisme, comme principe du progrès, par le même auteur. — Wurzburg, André Gobel, 1897 (ouvrage écrit en allemand).

Le Temps nouveau et la Foi antique, étude philosophique sur l'histoire de la civilisation par le même auteur. — Wurzburg, André Gobel, 1898 (ouvrage écrit en allemand).

Marche vers la réunion, par M. Jacques Duggan (ouvrage écrit en anglais). L'auteur s'est louablement soumis et a réprouvé son œuvre.

Les Moines et leur décadence, par M. Georges Zurcher, (ouvrage écrit en anglais). L'auteur s'est louablement soumis et a réprouvé son œuvre.

Le décret, rendu à la date du 23 février, publié à la date du

24, porte
Sacrée Con

Les quatr
sies et affic
tellement é
avaient inte
seur, sous l
ordres.

Voici en q
mois, les réf
de l'Universi

« Pratique
vérité pour
d'exactitude
appelle une
vons plus cor
âge. Autrefo
ils vivaient.

et surnaturel
La terre a
la Sainte Ecri
Dieu-Homme
en dire autan
tique, de ses t
des états extat
de l'Eglise. »

On compren
gente la conda

M. l'abbé Pie
à l'Hôtel-Dieu

Fr. Martial,

Paul, décédé en

Rév. Père Pié

Trappe d'Oka.

Fr. Théodula

Viateur, décédé

Fr. Joseph-An

clercs de Saint-

24, porte la signature du cardinal Steinhuber, préfet de la Sacrée Congrégation de l'Index.

Les quatre ouvrages de M. le docteur Schell, remplis d'hérésies et affichant les pires audaces de l'américanisme, avaient tellement ému l'opinion en Allemagne que plusieurs évêques avaient interdit à leurs clercs d'assister aux cours de ce professeur, sous peine de n'être pas admis à recevoir les saints ordres.

Voici en quels termes le *Chrétien français* résumait, il y a un mois, les réformes demandées par le professeur d'apologétique de l'Université catholique de Wurzburg :

« Pratiquement, Schell réclame le droit de rechercher la vérité pour elle-même, avec désintéressement, dans un esprit d'exactitude scientifique. Une nouvelle conception de l'univers appelle une nouvelle théorie de la révélation. Nous ne pouvons plus comprendre la religion comme on le faisait au moyen-âge. Autrefois, les hommes ne connaissaient que le monde où ils vivaient. A certains phénomènes qui leur paraissaient isolés et surnaturels, nous avons trouvé des analogies surprenantes.

La terre a cessé d'être le monde à elle toute seule ; la foi à la Sainte Ecriture ne s'attache pas à un livre unique ; l'idée en Dieu-Homme ne s'incarne plus dans un seul individu. On peut en dire autant de l'Eglise et de sa hiérarchie, de la vie monastique, de ses trois vœux, des sanctuaires qui attirent les pèlerins, des états extatiques, de la culture morale et des bénédictions de l'Eglise. »

On comprendra, par ce simple exposé, à quel point était urgente la condamnation de telles énormités.

AUX PRIERES

M. l'abbé Pierre Giroux, ancien curé de Saint-Hubert, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Fr. Martial, des Frères de la Charité de Saint-Vincent de Paul, décédé en Belgique.

Rév. Père Placide, religieux cistercien réformé, décédé à la Trappe d'Oka.

Fr. Théodule Fortin, catéchiste formé, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Outrement.

Fr. Joseph-Antoine-Rodrigue Panneton, catéchiste formé, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Joliette.

Grandeur
l, ont été

et Eugène-

lex, publié
livres pro-

Herrmann
ur d'apolo-
Ferdinand

ar le même
6 (ouvrage

le même
ge écrit en

phique sur
Wurzburg,

vrage écrit
a réprouvé

er, (ouvrage
t a réprouvé

la date du

A TRAVERS NOS ECHANGES

Un converti de marque

Mgr Vilatte, archevêque vieux catholique des Etats-Unis, vient de faire son abjuration à Rome. Il s'était préparé à ce grand acte par un séjour de trois mois dans l'abbaye de Ligugé.

Ordonné prêtre par Herzog, évêque vieux catholique de Berne, et sacré évêque par Alvarès, évêque schismatique portugais de Ceylan, Mgr Vilatte était à la tête de 50,000 vieux catholiques, recrutés en majeure partie parmi les Polonais. Il a eu des relations avec un grand nombre de personnages ecclésiastiques éminents d'Angleterre et de Russie.

Son retour, qui peut avoir pour conséquence la conversion des âmes qu'il avait gagnées au schisme, mettra entre les mains du Saint-Siège les renseignements les plus précieux sur les dispositions d'un grand nombre de schismatiques et d'hérétiques.

Un monastère littéraire

Un monastère littéraire, comme celui que l'on essaie de fonder à Ligugé, existe déjà depuis de longues années à Dresde. C'est du moins ce que conte un jeune peintre qui revient d'Allemagne.

Les bénédictins de Dresde ont attiré en leur maison des artistes qui, tout en conservant leur entière liberté, tout en étant exemptés des offices religieux, habitent le monastère et s'y livrent à leurs travaux favoris.

Il y a là des peintres, des sculpteurs, des poètes ; à l'abri des besoins, ces artistes exécutent des vitraux, des missels, des madones ou composent des sonnets et des odes à la Vierge.

Certains artistes séjournent chez les bénédictins de Dresde deux, trois ou quatre années, plus parfois : et ils se trouvent si bien de ce régime qu'ils retournent passer dans le monastère de Dresde leurs vacances annuelles.

Quant aux bénédictins, ils ont pu constituer, grâce à cette fructueuse hospitalité, un véritable musée et une curieuse bibliothèque d'art chrétien.